



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

du vendredi 17 décembre 2021

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE
DE MAINE-ET-LOIRE
DU 17 décembre 2021**

PRÉSENTS :

Mmes BEURTON-LE MIGNON, BLANCHARD, BRATEAU, DAGORN, GIFFARD, GRELLIER, HALIMI, HUMEAU, LUCIANI, MENARD, PETITRENAUD, WINDELS

MM. ANGIBAUD, BABICKI, BESNIER, BILLIARD, BODET, BORJON-PIRON, CHÂTEAU, CHOPLAIN, COUGÉ, COURANT, DE GOURMONT, DEBERTEIX, DORIVAL, FAIQ, FAUVEAU, GAUCHET, GAZEAU, JABER, JEGOU, JUSTEAU, LE MAOUT, LELIEVRE, MAUREL, RAVARY, REIX, ROUSSEAU, VIOUX, VOYER **Membres Titulaires**

Mme LEGRATIET, SAUVOUREL

MM. BATAILLE, BOISSEAU, EMERIAU, CESBRON, CORGNET, DEBRUYNE, FILLON, FLAMANT, FRANCO, GUIONNET, LAILLET, LANGEVIN, LEROY, MARTIN, POLLONO, PORTIER, RONGERE, ROUILLER, SALLE **Membres associés**

Mmes CHADELAUD (Banque de France), DEKENUYDT (CMA49)

MM. AUDOUIN (La Poste), BORJON-PIRON (ADECC), COUPRIE, représenté par Alice LECLERC (CPME), de GUISTI (CIA), MUSSET (SOLUTION éco), ROBLEDO (Angers Loire Campus) représenté par Mme BOUVIER **Conseillers techniques**

M GROUD **Président d'Honneur**

EXCUSES :

Mmes BENOIT, LEROUGE TANGUY

MM ARAM, GANG, LACLIE, MARBACH, NOYELLE, PICOT, REYNOUARD, **Membres Titulaires**

Mme QUERAN

MM BESSARD, GENDRY, REMITA **Membres associés**

Mmes DABIN (département 49), DARSONVILLE (VEGEPOLYS), FILIPIAK (DREAL), GUILLONNEAU (CEA), NEBBULA (Angers Technopole), YANNOU (Anjou Tourisme)

MM APAIRE (MEDEF Choletais), BALLARINI (ALTER), BEAUFILS (Orange), BEDOUET (CIDES), BEDOUIN (We Network), BESSARD (Mécène & Loire), BOUYER (DESTINATION ANJOU), CHALOPIN (Anjou Numérique) et (AMF49), COLLIN TESSIER (VITRINES D'ANGERS) , COPLEUTRE (JCE), CORVEE (ENEDIS), DAVY (SIEMI), DESROQUES (Vitrines de Saumur), DOLAY (UDCM49), DOUGE (Tribunal de Commerce), GERARD (DDT), GIDOUIN (ALDEV), JUGUET (Ordre des avocats), LAIZE (CHAMBRE D'AGRICULTURE), LANDRAU (CJD), LE MONNIER (COMITE LOCAL DES BANQUES), LEBLOIS (DCF49), PAYEN (ASDEPIC), PELISSIER (DDETS), PERRINET (ANGERS FRENCH TECH), PRUNIER (ARC OUEST), SANCHEZ (VITRINES DE CHOLET), SCHAUPP (MEDEF), SORIN (ORACE), THOMAS (VITRINES D'ANJOU), **Conseillers techniques**

Invités :

M. Michel DERRAC Directeur Départemental des Finances Publiques

Colonel Patrice DUBOIS Groupement départemental de Gendarmerie de Maine-et-Loire

Lieutenant-Colonel Emmanuel WEBER Groupement départemental de Gendarmerie de Maine-et-Loire

M. Pierre-Louis BENETTI Groupement départemental de Gendarmerie

M. Thierry PIVETEAU Groupement départemental de Gendarmerie

PARTICIPENT ÉGALEMENT :

Mme ROCHER Anne, CDP49

Mme BALLU Agnès, Direction des Relations Institutionnelles et de l'Aménagement du Territoire

Mme CAPELE Sandrine, Direction Formation

Mme COUPRIE Isabelle Direction des Affaires Financières

Mme HERAUD Florence, Pôle Communication

Mme ROUX Francine, Direction des Relations Institutionnelles et de l'Aménagement du Territoire

Mme VERWEE Anne-Marie Direction des Relations Institutionnelles et de l'Aménagement du Territoire

M. HOUEIX Christophe, Direction Développement des Entreprises

M. LAHEURTE Cyrille, Direction générale

M. MOSTOWYK Nicolas, Direction des Services Informatiques

M. RANCHOUX Pascal, Direction des Relations Institutionnelles et Aménagement du Territoire

M. VERGNAULT Thierry Direction Développement des Entreprises

SÉANCE DU VENDREDI 17 DECEMBRE 2021

Ordre du jour

1. ACCUEIL DE L'ASSEMBLEE	25
2. VIE INSTITUTIONNELLE – AFFAIRES GENERALES	25
2.1 L'extranet espace élus	25
2.2. Validation des procès-verbaux de l'assemblée générale du 29 octobre 2021 et de l'assemblée générale du 19 novembre 2021.	25
2.3 Invités permanents aux réunions de Bureau	26
2.4 Délégation de compétences de l'assemblée générale au Bureau	26
2.5 Désignation des représentations	26
2.6 Feuille de route de la mandature 2021-2026 et présentation des cinq commissions par les élus référents	27
2.7 Avance de trésorerie à We Network	29
2.8 Foncières commerces département Maine-et-Loire et Angers Loire Métropole	30
2.9 Projet de recherche en légumineuses avec l'Agence Nationale de la recherche	31
2.10 Habilitation point orientation CCI de Maine-et-Loire	32
3. ACTIVITES CCI	32
3.1 Parcours d'intégration des élus	32
4. INTERACTION SUR L'UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX	34
5. CONVENTION AVEC LA GENDARMERIE SUR LA CYBERSÉCURITÉ	36
6. AGENDA	38

1. ACCUEIL DE L'ASSEMBLEE

Le président Matthieu BILLIARD excuse l'absence du préfet, Pierre ORY.

Il salue la présence de Michel DERRAC, directeur départemental des finances publiques (DDFIP).

Il félicite Jean-François REYNOUARD, élu à la CCI du Maine-et-Loire, pour son élection à la présidence de la CCI régionale des Pays de la Loire.

Il souligne la présence de tous les membres : les membres élus, membres associés et les conseillers techniques, soit environ 80 personnes.

Il souligne la présence de Nadège DEKENUYDT, la présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Maine-et-Loire et lui donne la parole pour qu'elle se présente. Elle remercie le président de son invitation et lui témoigne de sa volonté de renforcer les relations interconsulaires.

Concernant le fonctionnement, le président Matthieu BILLIARD rappelle son souhait que les membres s'investissent au maximum au sein des commissions et qu'ils aient une réelle autonomie.

Il indique que six assemblées générales sont prévues au cours de l'année 2022.

Il souhaite que le déroulement soit le plus interactif possible et invite les participants à prendre la parole. Les assemblées doivent être l'occasion de partager les informations. Pour les sujets plus spécifiques qui nécessitent des explications particulières, il invite les membres à le solliciter à l'avance, ou la direction générale, afin de les traiter au mieux.

Il propose de continuer à utiliser le tutoiement comme c'était l'usage dans les précédentes mandatures.

Il salue le président d'honneur, Éric GROUD.

Éric GROUD souhaite la bienvenue à tous les membres et bon courage pour les travaux à venir.

Il déclare être très touché par l'attribution de ce titre de président d'honneur.

2. VIE INSTITUTIONNELLE – AFFAIRES GENERALES

2.1 L'extranet espace élus

Pascal RANCHOUX rappelle les modalités pour se connecter à l'espace Extranet, dans lequel les membres trouveront tous les travaux de la CCI, et projette la page d'accueil de l'espace avec les différentes rubriques.

Le président Matthieu BILLIARD indique qu'un parcours des élus est prévu au cours de la réunion de ce jour.

2.2. Validation des procès-verbaux de l'assemblée générale du 29 octobre 2021 et de l'assemblée générale du 19 novembre 2021.

Le président Matthieu BILLIARD indique qu'exceptionnellement, il y a deux procès-verbaux à valider, celui de la dernière assemblée générale de la mandature précédente (le 29 octobre 2021) et celui de l'assemblée générale d'installation le 19 novembre. Il précise que les deux documents sont sur l'extranet élus.

Validation unanime de l'assemblée

2.3 Invités permanents aux réunions de Bureau

Le président Matthieu BILLIARD indique que lors de l'assemblée générale d'installation, dix membres ont été élus pour siéger au Bureau de la CCI. Deux « pilotes » des commissions n'étant pas membres du Bureau, il a proposé lors de la première réunion du Bureau, le 29 novembre, que Philippe VIOUX et Philippe COUGÉ soient invités permanents.

Cette proposition permettra aux membres du Bureau d'avoir une vision globale des travaux en cours. Le président Matthieu BILLIARD propose également de mettre en place des binômes d'élus sur les territoires du Choletais et du Saumurois et d'ajouter la possibilité d'inclure aux réunions de Bureau une personne pour porter l'International.

Validation unanime de l'assemblée

2.4 Délégation de compétences de l'assemblée générale au Bureau

Le président Matthieu BILLIARD déclare que pour éviter de devoir traiter en assemblée générale toutes les petites délibérations relatives à son administration et à son fonctionnement courant, il est de coutume d'avoir une délégation au Bureau (cf. Règlement intérieur CCI de Maine-et-Loire *Article 2.1.3 - Délégations de compétences de l'assemblée générale à d'autres instances de la CCI*). Il attire l'attention sur deux d'entre elles :

- l'octroi de subventions autres que celles prévues au budget, pour un montant maximum de 10 000 €.
- la possibilité d'adhérer à une association lorsque le montant de la cotisation d'adhésion ne dépasse pas 2000 €.

Validation unanime de l'assemblée

2.5 Désignation des représentations

Tableau des désignations de représentations publié sur le site internet de la CCI.

Le président Matthieu BILLIARD indique que lors de l'installation du premier Bureau, le 29 novembre, il a été procédé à des désignations de membres souhaitant représenter la CCI auprès de différents organismes. Il précise que l'ensemble des membres ont été sollicités pour compléter les représentations. Il remercie les personnes qui se sont proposées. Il indique que des arbitrages ont dû être faits, car il y avait plusieurs candidatures pour certains postes et qu'il manque encore quelques représentants, notamment des suppléants. C'est le cas de commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels rattachée à la Direction générale des finances publiques. Il donne la parole à Michel DERRAC pour la présenter.

Michel DERRAC souligne l'importance de la présence des représentants de la CCI au sein de cette commission et donc de pouvoir s'appuyer sur des membres suppléants en cas d'indisponibilité des membres titulaires.

Cyrille LAHEURTE insiste sur la participation de la CCI à cette commission pour porter la voix des acteurs économiques. Il indique que l'impact des décisions prises est important pour certains types d'activité. Il précise que les élus peuvent être accompagnés par les services de la CCI pour documenter les remarques portées devant la commission.

Trois personnes se proposent pour être membres suppléants de cette commission : Sandrine WINDELS, Delphine HALIMI et Christophe LE MAOUT.

Cyrille LAHEURTE invite les personnes qui se sont proposées pour représenter la CCI dans les différents organismes à solliciter les services techniques pour avoir des éléments sur les sujets traités avant les réunions et après, pour faire des comptes-rendus afin d'étudier les suites à donner. Il précise que les représentations qui n'ont pas été évoquées ce jour le seront lors des prochaines assemblées générales.

Validation unanime de l'assemblée

2.6 Feuille de route de la mandature 2021-2026 et présentation des cinq commissions par les élus référents

Le président Matthieu BILLIARD déclare qu'il est très difficile, voire impossible, de participer à un groupe de travail qui dure cinq ans. C'est pourquoi il suggère que les commissions mettent en place un, deux ou trois groupes de travail, à gérer en même temps, sur une période qui ne dure pas plus d'un an, un an et demi, en fonction des besoins.

Il donne la parole aux présidents des cinq commissions pour qu'ils présentent les grands axes de leur commission.

Cyrille LAHEURTE indique que les commissions auront jusqu'à l'assemblée générale du 24 mars pour définir leur feuille de route et les sous-groupes de travail.

Pour la commission formation et recrutement, Catherine DAGORN, propose de travailler autour de trois axes :

- la formation : adaptation et évolution de l'offre CCI, valorisation de l'apprentissage et des établissements de formation.
- l'emploi : employabilité des personnes, facilitation des déplacements et des hébergements.
- l'attractivité du territoire : mise en avant des entreprises qui recrutent et leurs besoins, et mise en avant de la qualité de vie.

Elle souligne les enjeux très importants de ces sujets pour le territoire du Maine-et-Loire et pour l'ensemble des territoires de la région des Pays de la Loire. Ils devront être traités en ayant à l'esprit ces deux dimensions territoriales.

Elle souligne l'importance de l'adéquation des formations avec les attentes des entreprises du territoire.

Concernant la valorisation de l'apprentissage, elle évoque la réflexion à mener sur le restaurant d'application pour en faire une vitrine des formations proposées dans le domaine des métiers de l'alimentation.

Elle indique que les travaux de la commission devront être menés en complémentarité avec les autres commissions et prendre en compte les autres actions menées sur le territoire dans les domaines de la formation et de l'emploi.

Éric GROUD déclare qu'il ne faut pas oublier l'importance de l'orientation.

La CCI doit être reconnue aussi bien pour son accompagnement des entreprises à trouver les compétences dont elles ont besoin que pour l'aide qu'elle apporte aux jeunes pour trouver leur voie.

La CCI intervient pour cela dans cinq domaines : l'orientation, la formation initiale avec des taux élevés de réussite aux examens et en termes d'insertion professionnelle, la formation continue, l'accompagnement RH et l'enseignement supérieur.

Le président Matthieu BILLIARD souligne que la formation représente un budget de 28 M€ sur le chiffre d'affaires global de la CCI qui s'élève à 33 M€.

Pour la **commission sur l'entrepreneuriat responsable et la croissance soutenable**, Philippe COUGÉ, indique que les participants seront amenés à travailler sur quatre grandes thématiques :

- Entreprendre demain,
- Manager autrement à travers la gouvernance, l'animation, le sens donné au travail.
- Produire autrement : économie circulaire, mobilité, impact écologique, etc.
- Le recrutement : comprendre les nouvelles générations, devenir désirables

Il est attaché à la notion de livrables afin que les travaux menés au sein de la commission soient utiles pour le territoire, le Maine-et-Loire et plus largement pour la région Pays de la Loire.

Il souligne le rôle moteur de la CCI de Maine-et-Loire sur l'économie circulaire et le réemploi au niveau régional.

Concernant les événements autour de l'entrepreneuriat, Philippe COUGÉ indique qu'il souhaite transmettre le flambeau de la Grande Aventure d'Entreprendre, pour que d'autres personnes s'en emparent et la fassent évoluer, notamment en renforçant la notion d'entrepreneuriat responsable.

Pour la **commission sur l'information et le financement du développement**, Philippe BESNIER a identifié quatre grands thèmes de travail :

- la culture de haut de bilan,
- la maîtrise de la trésorerie,
- les financements alternatifs,
- la connexion entre les entreprises et les financeurs.

Philippe BESNIER indique qu'il existe de nombreux outils localement : Anjou amorçage, les Pitch for money et les fonds accessibles au niveau régional.

Il invite les membres de la CCI à jouer un rôle d'identifiants d'entreprises, qui pourraient tirer profit d'apports financiers grâce aux outils existants pour se développer.

Il constate également qu'il y a encore des choses à faire pour mieux accompagner les entrepreneurs du territoire à maîtriser leur trésorerie.

Il indique que tous les profils sont les bienvenus dans la commission : communicants, commerçants, industriels, services, financiers, etc. Il remercie l'ensemble des permanents de la CCI qui travaillent sur ce sujet du financement des entreprises.

Concernant la **commission proximité des territoires et connexion aux écosystèmes**, Philippe VIOUX souligne que le périmètre d'action de la CCI est le département du Maine-et-Loire. L'objectif de cette commission sera d'œuvrer pour rapprocher la CCI des territoires en créant une animation entrepreneuriale départementale.

Les conseils territoriaux, qui regroupent des chefs d'entreprises autour de la CCI peuvent favoriser ce rapprochement des territoires. Ils sont ouverts à tous les entrepreneurs et fonctionnent en lien avec les collectivités. Certains existent déjà, il s'agit de les améliorer tout en continuant leur action. D'autres sont à créer pour une représentation des territoires.

Concernant l'accès à l'offre de services de la CCI, Philippe VIOUX estime qu'il doit être encore facilité pour mieux impliquer les ressortissants. Un diagnostic des parts de marché CCI pourrait être intéressant à réaliser par territoire, secteur d'activité et typologie d'entreprises pour comprendre qui consomme les services/produits et construire une stratégie pour atteindre les typologies d'entreprises non utilisatrices des services.

Enfin, Philippe VIOUX propose de s'inspirer des projets développés ailleurs en réalisant des missions d'étude.

Il affirme également que toutes les expériences des élus représentent une incroyable richesse à partager. C'est pourquoi il propose de travailler au sein de cette commission sur la prise de parole en public afin d'être plus à l'aise pour partager son expérience.

Éric GROUX déclare que pour renforcer la proximité avec les territoires, des actions peuvent être menées collectivement et de manière coordonnée avec les autres Chambres de Commerce d'Industrie de la région des Pays de la Loire et avec les autres chambres consulaires. Il cite les Pôles de compétitivité qui dépassent les frontières départementales.

Concernant la **commission optimisation des usages du numérique**, François LELIÈVRE souligne qu'aujourd'hui le numérique est partout et concerne tout le monde. Il indique que la raison d'être de cette commission est d'accompagner les entreprises du territoire dans leur transformation digitale.

Il propose que la commission fonctionne par communauté.

Une pourrait réfléchir à l'impact du numérique pour le commerce : un moyen pour accroître sa visibilité, le développement de l'e-commerce, la création de marketplace, etc.

Une autre pourrait être dédiée à l'impact du numérique pour l'industrie : mise en place d'ERP, robotisation, utilisation de la réalité virtuelle et des objets connectés, etc.

Une troisième pourrait s'intéresser aux compétences disponibles et recherchées dans le domaine du numérique. Un état des lieux pourrait être fait sur les besoins en compétences des entreprises et sur l'offre territoriale dans les écoles et les universités, afin de vérifier si l'adéquation est satisfaisante ou si de nouvelles formations seraient les bienvenues. Ce travail de diagnostic pourrait être mené en partenariat avec la commission formation.

Pour éclairer les travaux de la commission, François LELIÈVRE envisage d'inviter des chefs d'entreprise pour témoigner, d'aller rencontrer les acteurs de la robotique et de la réalité virtuelle de la région et de faire des visites d'entreprise.

Le président Matthieu BILLIARD encourage les membres des groupes de travail à aller chercher des compétences en dehors de la Chambre, en se renseignant sur les groupes qui réfléchissent aux mêmes thématiques, afin de voir comment collaborer plutôt que de mener des réflexions de manière juxtaposée.

2.7 Avance de trésorerie à We Network

François LELIÈVRE, qui siège au conseil d'administration de l'association We Network, indique qu'elle a plusieurs objectifs :

- mettre en relation toutes les sociétés et universités de l'écosystème de l'électronique et accompagner les entreprises qui souhaitent évoluer dans ce domaine,
- proposer des formations liées à l'électronique,
- coordonner des projets collaboratifs regroupant des entreprises industrielles et/ou des universités.

L'association We Network est devenue une structure de référence sur le territoire. Elle est basée à la cité de l'objet connecté.

François LELIÈVRE, affirme que la structure se porte bien. Elle a accueilli 50 nouveaux adhérents en 2021. Elle est bien pilotée par Vincent BEDOUIN, PDG du groupe Lacroix, qui préside le conseil d'administration et par Sébastien ROSPIDE, le directeur. Les prestations aux entreprises ont augmenté de 35% en 2021. Malgré tout, il y a parfois des tensions sur la trésorerie, à cause du décalage entre l'arrivée des subventions publiques et les besoins.

François LELIÈVRE indique que dans le cadre de la convention avec la CCI, il est possible de faire des avances de trésorerie remboursables. Cette possibilité a déjà été activée et il n'y a jamais eu de problèmes. Il est demandé ce jour de valider une avance de trésorerie d'un montant de 100 000 € pour début 2022 qui serait remboursée au cours du second semestre 2022.

Le président Matthieu BILLIARD indique que la CCI a averti l'association que ces avances de trésorerie ne pourraient pas continuer ad vitam aeternam.

François LELIÈVRE indique qu'un rapprochement avec un partenaire bancaire est envisagé pour 2023.

Validation unanime de l'assemblée

2.8 Foncières commerces département Maine-et-Loire et Angers Loire Métropole

Le président Matthieu BILLIARD indique que dans le cadre du Plan de relance, le gouvernement a lancé un plan en faveur du commerce de proximité pour redynamiser les petits bourgs ou apporter une solution dans des centres-ville confrontés à des situations immobilières compliquées. Parmi les actions proposées, il a été annoncé la création d'une centaine de foncières au niveau national.

L'objectif est de réhabiliter des lieux délaissés par le secteur privé qui ne s'y retrouve plus.

La CCI du Maine-et-Loire a été sollicitée par la SEM Alter Cités et la Banque des Territoires pour participer à deux foncières dans le département du Maine-et-Loire : l'une concernant le territoire de l'agglomération angevine et l'autre pour l'ensemble du territoire départemental.

De telles foncières ont d'ores et déjà été créées en Vendée et en Loire-Atlantique et les CCI de ces territoires ont pris une participation dans chacune d'entre elles.


Lors de la précédente mandature, une délibération de principe a été actée en assemblée générale, le 28 mai 2021, pour une participation à hauteur de 200 000 € dans chacune des foncières.

Le président Matthieu BILLIARD indique que ce jour, il est demandé de valider les projets de statuts, du pacte d'actionnaires et de bail commercial.

Ces documents sont accessibles sur l'extranet.


Éric GROUD demande comment fonctionnera la gouvernance de ces foncières et si la CCI de Maine-et-Loire y participera.

Cyrille LAHEURTE indique que l'ensemble de ces éléments a été validé lors de l'assemblée générale du 28 mai 2021. La CCI de Maine-et-Loire siègera au conseil d'administration et dans le comité d'engagement. La Chambre pourra ainsi influencer sur les politiques d'investissement de ces outils pour faire en sorte que les fonds mobilisés servent véritablement les intérêts des territoires et des commerces des communes et des quartiers.



49

Projet d'une foncière redynamisation à l'échelle du Département de Maine et Loire




ALM

Projet d'une foncière redynamisation à l'échelle d'Angers Loire Métropole

Les partenaires communs pour les 2 SAS :

- ALTER CITES
- BANQUE DES TERRITOIRES
- CCI MAINE ET LOIRE
- CREDIT AGRICOLE

Des principes communs de structuration, de fonctionnement et d'intervention.



> Répartition envisagée des apports :

La répartition envisagée des apports par actionnaire dans la SAS Foncière Commerce serait la suivante :

Actionnaires	CCA	Capital Social
Alter Cités		1 000 K€
Banque des Territoires	1 000 K€	800 K€
Crédit Agricole Anjou Maine		200 K€
Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire		200 K€
Total	1 000 K€	2 200 K€

La répartition envisagée des apports par actionnaire dans la SAS Foncière Commerce serait la suivante :

Actionnaires	CCA	Capital Social
Alter Cités		1 000 K€
Banque des Territoires	600 K€	800 K€
Crédit Agricole Anjou Maine		200 K€
Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire		200 K€
Total	600 K€	2 200 K€

Validation unanime de l'assemblée

2.9 Projet de recherche en légumineuses avec l'Agence Nationale de la recherche

Le président Matthieu BILLIARD explique que ce projet s'inscrit dans le cadre du Campus de la Gastronomie, dans lequel la CCI de Maine-et-Loire est très active. Il donne la parole à Cyrille LAHEURTE pour présenter le projet.

Cyrille LAHEURTE indique que le Campus de la Gastronomie a été créé à l'initiative de la CCI qui a souhaité réunir les expertises et compétences des opérateurs du territoire qui œuvrent dans ce domaine : l'École supérieure d'agriculture (ESA), la composante tourisme de l'Université d'Angers, l'ESTHUA et la CCI.

L'objectif est de former, innover et fédérer pour et autour de la gastronomie d'aujourd'hui et de demain « de la parcelle aux papilles ».

Ce Campus est géré par une association, créée fin 2019, avec une présidence tournante tous les deux ans. Les deux premières années, elle était assurée par le président de la CCI, qui a passé la main au président de l'ESA.

Les trois domaines d'action sont la formation, la recherche et l'animation.

3 domaines d'action
quelques exemples

- FORMER** – Valoriser et développer l'offre de formations :
 - Catalogue de 36 formations (dont licences Food & Beverage et Cuisine & Gastronomie)
 - Rendez-vous du Goût - webinaire mensuel
- RECHERCHER** – Participation à la recherche en gastronomie
 - Participation à des Appels à Projets (AGAPE & ANR sur les légumineuses avec l'ESA)
 - Création d'un colloque "Identités Géographiques Gourmandes" (déc. 2022)
- ANIMER** – Fédérer une communauté autour du Campus.
 - Restaurant Ephémère (janv. 2022)
 - Rencontres autour de la critique gastronomique (Oct. 2022)

Cyrille LAHEURTE indique que l'ESA, qui travaille depuis très longtemps sur les légumineuses, a sollicité la CCI pour s'associer à un programme de recherche dans le cadre d'un appel à projets de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) autour des légumineuses. Le programme porte sur la valorisation de ces légumes secs dans la consommation. La CCI sera associée à l'Institut Bocuse. À l'automne dernier, lors d'un congrès scientifique organisé par l'ESA, les apprentis de la CCI ont été invités à composer des menus 100% légumineuses.

Cyrille LAHEURTE indique que les charges induites par ce projet seront couvertes en majeure partie par l'ANR. Il resterait à la charge de la CCI un peu plus de 12 000 €.

Les réponses sont attendues à l'été 2022 pour un démarrage de l'action fin 2022.

Jean-Benoît PORTIER demande si Végépolys et la Chambre d'agriculture seront associés à ce projet.

Cyrille LAHEURTE déclare que le projet est porté par l'ESA, que l'objectif est ensuite de solliciter l'ensemble des acteurs du territoire, dont Végépolys. La Chambre d'Agriculture, qui pourrait aussi participer à ce projet, n'a pas souhaité se positionner dès à présent.

Validation unanime de l'assemblée

2.10 Habilitation point orientation CCI de Maine-et-Loire

Le président Matthieu BILLIARD indique que dans le cadre de la réforme de l'apprentissage, les entreprises peuvent choisir d'affecter 13% de la taxe d'apprentissage en direct à un établissement habilité pour la recevoir.

Cyrille LAHEURTE précise que jusqu'à présent la CCI était dépositaire des points A, qui se transforment aujourd'hui en point orientation.

L'institut de la bijouterie de Saumur bénéficie de cet agrément.

L'objet de cette délibération est d'autoriser la demande d'habilitation de la CCI au titre de Point d'orientation.

Le président Matthieu BILLIARD et Cyrille LAHEURTE profitent de ce sujet pour évoquer la nuit de l'orientation prévue le 28 janvier 2022 au centre Pierre-Cointreau.

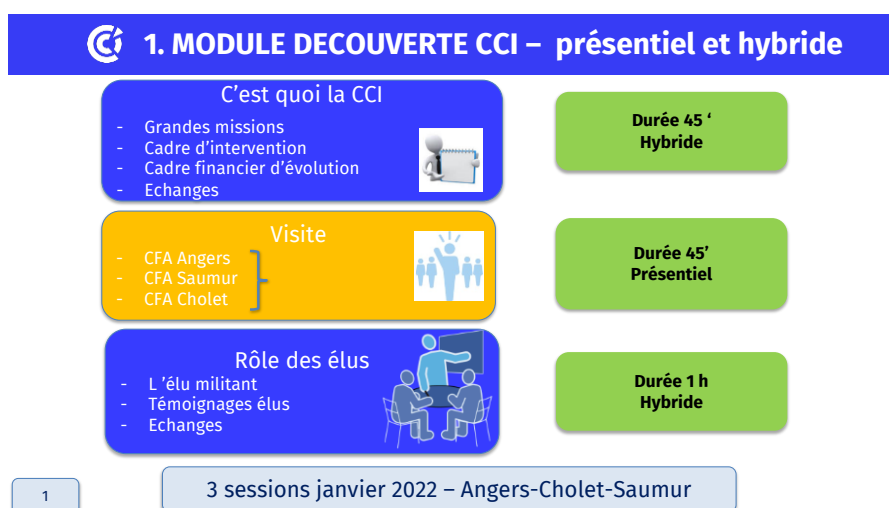
Validation unanime de l'assemblée

3. ACTIVITES CCI

3.1 Parcours d'intégration des élus

Philippe VIOUX présente le parcours d'intégration des élus planifié sur janvier et février. Il comporte deux modules : la découverte de la CCI et le module qui fait quoi-missions.

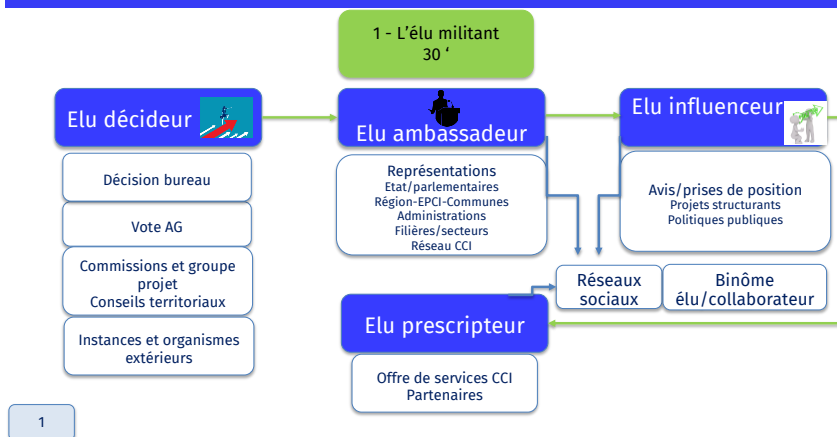
Pour le module découverte, trois sessions d'une demi-journée, le matin, sont prévues en janvier, à Angers (11 janvier), Cholet (18 janvier) et Saumur (27 janvier).



ATELIER C'est quoi la CCI- 45' - présentiel et hybride

1

ATELIER RÔLE DES ELUS - 45' - Présentiel et hybride



ATELIER RÔLE DES ELUS - 1h00

2 - Témoignages élus 20'

Un(e) élu(e) bureau et un(e) membre élu(e) ayant mandat représentations

3- Echanges 10'

1

Pour le module « Qui fait quoi et les missions », une session d'une demi-journée, en format hybride est prévue le 25 février.

Ce module se déroulera en trois temps : un premier temps sur l'appui aux entreprises et aux territoires, un deuxième temps sur la formation et un troisième temps sur les acteurs du territoire en lien avec la CCI (services de l'État et collectivités territoriales) pour découvrir leurs compétences et des exemples de connexions avec la CCI.

Cyrille LAHEURTE souligne que ces modules peuvent être suivis à distance, excepté la visite du CFA. Il précise que ce parcours est proposé à tous les membres, pas seulement aux élus.

Philippe VIOUX indique que des ateliers sur les réseaux sociaux (2 fois 3 heures)sont également proposés à Angers les 11 et 25 mars.

Calendrier		Dates				
	ATELIERS	Durée	Angers	Cholet	Saumur	Observation
Module découverte CCI	C'est quoi la CCI ?	45'	11-janv	18-janv	27-janv	Hybride
	Visite du CFA	45'	11-janv	18-janv	27-janv	Présentiel
	Rôle des élus	1h	11-janv	18-janv	27-janv	Hybride
Module Qui fait Quoi et Missions	La CCI et mon territoire	45'	25-févr			Hybride
	Appui aux Entreprises et Territoires	1h	25-févr			Hybride
	Formation	1h	25-févr			Hybride

Ateliers réseaux sociaux	2 x 3 heures	Angers	11 mars et 25 mars
--------------------------	--------------	--------	--------------------

4. INTERACTION SUR L'UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

Le président Matthieu BILLIARD déclare que pour cette première assemblée générale, il a semblé important de proposer une séquence autour des réseaux sociaux, des outils à la portée de l'ensemble des élus pour faire savoir ce que fait la CCI.

La séquence est animée par Philippe VIOUX et Florence HERAUD, responsable du service communication à la CCI.

Florence HERAUD présente les différents réseaux sociaux utilisés par la CCI :

- **Facebook** : [CCI Maine-et-Loire Formation](#) (3 872 abonnés) pour promouvoir les formations auprès des jeunes et des familles et [CCI Maine-et-Loire](#) (1 432 abonnés) pour annoncer les événements et valoriser le réseau et les partenaires auprès des porteurs de projets, les entreprises et le grand public.
- **Twitter** @CCI49 (9 269 abonnés) pour faire connaître le positionnement, l'engagement et les événements de la CCI auprès des entreprises, des partenaires institutionnels, du réseau et de la presse.
- **LinkedIn** #CCI Maine-et-Loire (9 018 abonnés) et #CCI Formation Maine-et-Loire (7 604 abonnés) pour promouvoir l'offre de formation, l'expertise et les interactions de la CCI auprès des chefs d'entreprise, des salariés, des demandeurs d'emploi, des anciens élèves, des apprentis et des étudiants.
- **Instagram** : #CCI Maine-et-Loire (1 151 abonnés) et #CCI Formation (1 219 abonnés) pour développer la notoriété de la CCI auprès du jeune public, de promouvoir la marque CCI auprès des porteurs de projets, de jeunes entreprises, des start-up et du grand public jeune.
- **Youtube** #chaineCCI de Maine-et-Loire (282 769 vues) pour développer la visibilité, le référencement et faciliter le partage des vidéos sur les réseaux sociaux.

Florence HERAUD indique que la CCI fait également du social média payant. Un budget est dédié aux campagnes sponsorisées sur Facebook, LinkedIn et Instagram pour capter un public autre que celui des abonnés. Des campagnes payantes sont ainsi menées pour le recrutement des apprentis avant la rentrée du CFA, la nuit de l'orientation, les journées portes ouvertes, la Grande Aventure d'Entreprendre et les folles journées pour entreprendre, avec un ciblage grand public.

Philippe VIOUX remercie l'équipe communication de la CCI pour son travail d'alimentation de tous ces réseaux sociaux et pour leur diffusion.

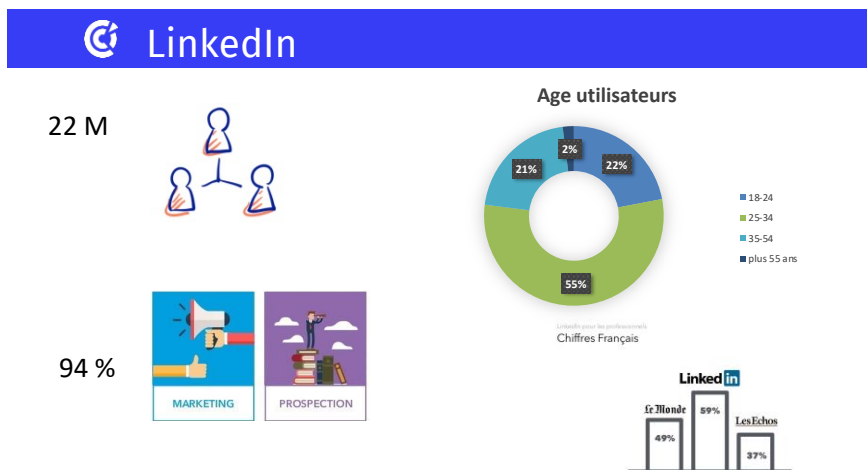
Philippe VIOUX explique l'intérêt d'être présent sur les réseaux sociaux pour un dirigeant d'entreprise, en présentant les quatre piliers du social selling index (SSI).

- établir sa marque professionnelle

- trouver les bonnes personnes
- échanger des informations
- construire des relations.

Philippe VIOUX indique que 22 millions de personnes utilisent LinkedIn, dont 11 millions d'actifs. La tranche d'âge qui utilise le plus ce réseau social est celle des 25-34 ans. Il faut avoir cette donnée en tête lorsqu'on rédige son message.

94% des professionnels utilisent ce réseau en BtoB pour diffuser du contenu (partage d'expérience, mise en avant de l'expertise, conseils professionnels, etc.).

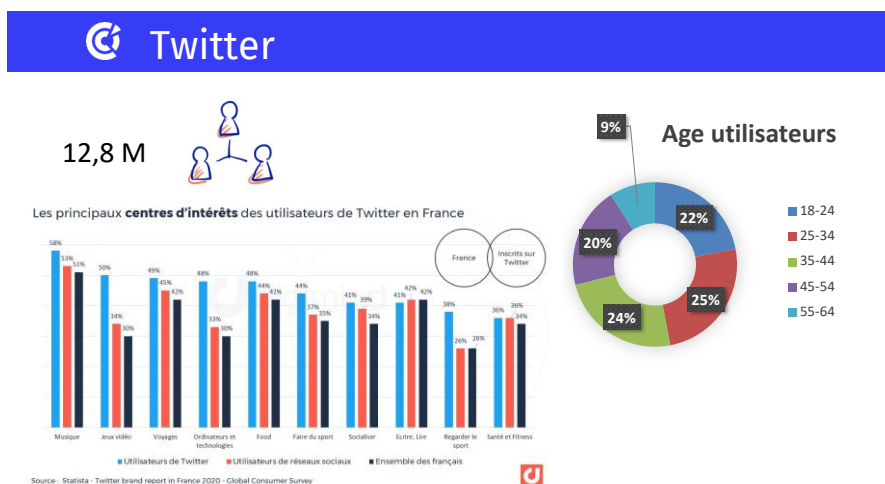


Philippe VIOUX indique que 12,8 millions de personnes utilisent Twitter.

Les tranches d'âges qui l'utilisent le plus sont les 25-34 ans (25%) et les 35-44 ans (24%).

Les principaux centres d'intérêts des utilisateurs de Twitter en France sont la musique (58%), les jeux vidéo (34%), les voyages (49%), la technologie et l'informatique (48%), la nourriture /cuisine (48%) et le sport (44%).

Philippe VIOUX indique que Twitter devient de plus en plus un réseau grand public, orienté vie quotidienne plus que business, contrairement à LinkedIn. C'est un support d'information instantané et éphémère. Il permet de développer sa notoriété en tant que personne, plutôt qu'en tant qu'expert sur un sujet.



Philippe VIOUX explique comment se créent les fils d'informations qui arrivent sur les comptes LinkedIn et Twitter et autres réseaux sociaux, grâce aux algorithmes. Des suites de calculs très puissants capables d'analyser le potentiel d'intérêt des publications par rapport au contenu écrit et visuel des publications et aux habitudes des utilisateurs.

Les algorithmes permettent aussi d'obtenir des retours chiffrés sur les publications (nombre d'ouverture, de partage de l'information, etc.) et donc de mesurer leur impact.

Philippe VIOUX donne quelques conseils pour améliorer l'efficacité des publications sur LinkedIn :
 - 3 hashtags/# (thèmes mis en avant) au maximum,

- 5 tags/@ au maximum (personnes et/ou institutions que l'on souhaite mettre en avant ou avec lesquelles on souhaite interagir) : par exemple la CCI, des élus de la CCI, des collaborateurs, etc.
- Les émojis/ 😊 sont fortement conseillés.
- un visuel natif, qui provient de l'entreprise.

Sur Twitter, les publications sont limitées à 280 caractères. Comme pour LinkedIn, il est conseillé de ne pas ajouter plus de 3 hashtags, d'avoir 1 visuel et d'inviter à donner un avis.

Philippe VIOUX souligne que lorsqu'on se lance dans les réseaux sociaux, il est important d'avoir une activité régulière. Le fait d'être élu à la CCI permet de partager ses expériences et ses actions d'élus.

Pour aller plus loin sur l'utilisation de LinkedIn, Philippe VIOUX indique que deux ateliers d'une demi-journée (débutant et perfectionnement) seront organisés les 11 et 25 mars.

Pendant une vingtaine de minutes, les participants sont invités à mettre en pratique, par groupe, les conseils de publication sur LinkedIn en rédigeant des posts sur différents thèmes en lien avec l'action et l'activité de la CCI.

5. CONVENTION AVEC LA GENDARMERIE SUR LA CYBERSÉCURITÉ

Le président Matthieu BILLIARD déclare que depuis quelques mois, des entreprises de toute taille sont confrontées à des cyberattaques partout dans le monde. C'est pourquoi la CCI a souhaité mettre en place une convention de partenariat avec la gendarmerie nationale.

Il donne la parole à François LELIÈVRE pour en présenter le contenu.

François LELIÈVRE indique que l'AMI numérisation signée par la CCI régionale avec la région portait sur le thème de la cybersécurité et que la CCI de Maine-et-Loire a organisé une journée sur ce thème lors de la Connected Week en novembre dernier.

La signature de cette convention permet de renforcer le partenariat avec la gendarmerie nationale.

À travers cette convention, la CCI s'engage à organiser des forums, colloques et conférences permettant à la Gendarmerie nationale de présenter ses missions dans le domaine de la sécurité numérique et la cybersécurité. Les conseils territoriaux seront associés pour que l'information soit bien diffusée sur l'ensemble du département. La CCI essaiera aussi de faire intervenir les experts de la gendarmerie au niveau des clubs d'entreprise et des associations de commerçants.

Le Colonel Patrice DUBOIS, responsable de la gendarmerie nationale dans le département, souligne la volonté d'être dans une relation de partenariat avec les acteurs du territoire, dont la CCI.

Il évoque l'offre de services proposée aux entreprises pour se prémunir des vols.

Concernant le risque numérique, il a constaté que les chefs d'entreprise, victimes de faux ordre de virement bancaire, voire de prise de contrôle des serveurs de l'entreprise, n'étaient pas préparés à ce type de cyberattaque, pensant être prémunis en étant dans le Maine-et-Loire. Or ce type de risques concerne tout le monde, y compris les PME et PMI.

L'adjudant Pierre-Louis BENETTI et le major Thierry PIVETEAU, référents sûreté et SEcoPE (sécurité économique et protection des entreprises) pour le Maine-et-Loire, présentent le rôle de la gendarmerie nationale dans le cadre de la convention avec la CCI : sensibiliser les entreprises à la sécurité numérique et à la cybersécurité dans le cadre des forums et colloques organisés par la CCI et organiser la sûreté des entreprises.

L'adjudant Pierre-Louis BENETTI déclare que la sécurité économique et la cybersécurité représentent un pan de la sûreté des entreprises, au même titre que la prévention situationnelle. Les deux éléments sont complémentaires.

Il indique que le volet sécurité économique vise 3 objectifs :

- identifier et analyser les risques et menaces,
- protéger les personnes et les biens
- et diffuser une culture de sécurité du patrimoine dans l'entité concernée.

Il indique qu'en France, cette culture est peu développée par rapport aux pays anglo-saxons.



L'adjudant Pierre-Louis BENETTI indique que la gendarmerie a créé une application, « Vigie », qui permet d'alerter et informer en temps réel qu'une entreprise a été victime d'une tentative d'escroquerie. Cela permet aux entreprises qui disposent de cette application de revoir des alertes push et d'être vigilantes.

Le colonel DUBOIS souligne la nécessité d'alerter très rapidement la gendarmerie en cas de faux ordre de virement afin de limiter au maximum les dégâts. Lorsque l'information a été transmise rapidement, la gendarmerie peut récupérer une grande partie des fonds. Au-delà de 48 heures, cela devient compliqué pour les services d'enquête de récupérer l'argent avec les banques.

Le GGD49 fort de son application **Vigie** **Alerte** **Informe** en temps réel notamment sur le risque cyber et la sécurité numérique.



Le président Matthieu BILLIARD confirme l'intérêt de l'application également pour le partage d'informations en lien avec la sécurité, notamment le repérage de failles que les entreprises concernées n'avaient pas recensées.

Le major Thierry PIVETEAU indique que dans le cadre de ce partenariat les entreprises peuvent aussi solliciter la gendarmerie pour la réalisation d'étude de vulnérabilité, sur l'aspect physique et cyber.

Zacharia FAIQ indique que son entreprise, située à Champtocé, a été victime d'une cyberattaque. Il a porté plainte et signalé l'attaque dix jours après. C'était trop tard. Son entreprise n'a pas pu récupérer les fonds volés (11 000 €).

Zacharia FAIQ indique qu'un de ses clients, basé en Belgique, s'est également fait pirater. Il invite à être vigilant, à se préparer afin de réagir rapidement en cas d'attaque.

Cyrille LAHEURTE rapporte qu'en début d'année, une entreprise industrielle a perdu 500 000 € avec de faux ordres de virement. Elle est en contentieux avec sa banque qui n'aurait pas respecté les bons process.

Il indique que dans le dernier magazine Anjou Eco, est publiée une synthèse de ce qui a été dit sur le partenariat avec la gendarmerie avec les coordonnées des services de la gendarmerie.

La convention est officiellement signée par le président Matthieu BILLIARD et le Colonel DUBOIS.

6. AGENDA

Cyrille LAHEURTE indique que la nuit de l'orientation aura lieu le 28 janvier 2022, de 17h à 22h, au centre Pierre-Cointreau.

Grands rendez-vous 2022

ANGERS
CENTRE PIERRE COINTREAU
132 AV. DE LATTRE DE TASSIGNY

28/01/2022
17H À 22H

**LA NUIT
DE L'ORIENTATION**

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Le président Matthieu BILLIARD remercie les participants et leur souhaite une excellente fin d'année 2021 et leur donne rendez-vous le vendredi 28 janvier 2022 pour la prochaine assemblée générale.

Prochaine Assemblée générale le 28 janvier 2022

Le Directeur général

Le Secrétaire

Cyrille Laheurte

François Lelièvre